



DEUTSCHER TEXT
RÜCKSEITE

Bienne – ville hors-AGCS

UN HOLD-UP MONDIAL

AGCS : un hold-up mondial ou comment retourner au moyen-âge ?

L'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) qui est actuellement négocié dans le cadre de l'OMC (organisation mondiale du commerce) a pour objectif de privatiser à terme tous les services, y compris les services publics. L'eau, l'électricité, la santé, la poste, l'éducation, la culture, rien ne peut échapper à la voracité des entreprises multinationales. Cet accord remet en cause les fondements de notre société, basée sur la solidarité entre les citoyens au travers de prestations fournies par l'Etat.

Actuellement, personne ne peut dire jusqu'où ces accords obligeront les Etats à aller dans le démantèlement des prestations sociales. Les services collectifs offerts par l'Etat et les pouvoirs locaux, tels que les écoles, les hôpitaux, les transports publics, la protection de l'environnement, la culture, comme les prestations offertes par des coopératives, des associations sont concernées par cet accord.

Imaginez que votre enfant ne pourra plus bénéficier des prestations bon marché de cantines scolaires ou de crèches, que l'eau privatisée ne vous sera plus fournie au prix coûtant, que les soins médicaux vous seront administrés au prix des cliniques privées, que l'Etat ne sera

plus autorisé à subventionner les musées, la culture et que ces activités vous seront interdites parce trop chères. C'est cela qui nous attend avec l'accord général sur le commerce des services !

Les grandes entreprises veulent des conditions-cadre concurrentielles ; ainsi, les subventions aux prestations, les normes de protection, les services publics aux prix abordables seront supprimés, car elles constitueront autant de distorsions de la libre-concurrence. Les riches pourront payer des services privés, la majorité devra se contenter de services minimaux ou y renoncer.

Cet accord se négocie actuellement au niveau international dans la plus grande discrétion, en dehors de tout contrôle démocratique. Combien de nos élus savent quels sont les secteurs que le gouvernement suisse est décidé à ouvrir au secteur privé ? Or, actuellement déjà les principaux services de base aujourd'hui essentiellement fournis par les pouvoirs locaux (services sociaux, eau, traitement des déchets, services aux personnes âgées) se trouvent sur la table de négociations.

L'AGCS s'appliquera à tous les échelons administratifs du national au local. Cela veut dire que les cantons et les communes seront soumis à ses contraintes. En effet, si un service est engagé par la confédération dans l'AGCS (par exemple l'eau ou le traitement des déchets) les cantons et les communes ne pourront plus réglementer, gérer et fixer librement les modalités particulières de fournitures de ce service, en octroyant par exemple des subventions pour garantir l'accès à ce service ou pour fixer des normes de sécurité au travail.

ATTAC ne veut pas d'une telle société mais s'engage pour défendre une communauté où la solidarité entre toutes les couches de la population reste la valeur dominante, où les orientations et les choix politiques sont décidés démocratiquement. Il est vrai que la mise en œuvre de l'AGCS tel qu'il aura été négocié par la Suisse nécessitera dans notre pays de nombreuses décisions des parlements cantonaux et communaux et des votations populaires. Les baillis du néo-libéralisme qui défendront alors cet accord en y mettant les moyens financiers à la mesure des bénéfices assurés par cet accord ne manqueront toutefois pas de nous dire

qu'il ne sert à rien de nous y opposer, que ce qui aura été négocié et conclu dans un petit cercle fermé s'impose « naturellement » à nous et est inéluctable. **N'attendons pas d'être devant le fait accompli pour nous y opposer.** De nombreuses communes (dont Genève, Morges, Yverdon, Delémont et plusieurs dizaines d'autres) ont déjà déclaré leur territoire « zone hors AGCS » et exigent d'être dûment informées des tractations secrètes du Conseil fédéral, via le SECO.

C'est pourquoi ATTAC Bienne et environs s'engage pour :

- Une suspension des négociations sur l'AGCS
- L'exclusion, claire et définitive du champ des négociations présentes et futures de secteurs essentiels au bien commun que sont les services publics, l'eau, la santé, l'éducation et la culture
- Le maintien, de la part du Conseil fédéral des prérogatives des cantons et des communes face aux directives de l'AGCS.
- La consultation par le Conseil fédéral des parlements cantonaux, communaux, et de la population ainsi que la publication de toutes les offres et demandes de privatisation faites par la Suisse.

ATTAC Bienne et environs demande en outre au Conseil municipal d'adopter la motion « Bienne commune hors AGCS » déposée par des membres du Conseil de Ville.



Attac en Suisse et dans le monde milite pour un désarmement des pouvoirs financiers (multinationales, institutions financières) et une réappropriation par les peuples de leurs sociétés (pour des services publics gérés par et pour tou-te-s, pour le droit à l'autodétermination et à la souveraineté alimentaire...).

Coupon réponse

- Je souhaite être tenu au courant des activités de Attac Bienne
- Je souhaite adhérer à Attac Bienne

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone: _____

Mail : _____

Cotisations :
individuelle : 50.- couple : 80.-
Etudiant, AVS, AI, ... : 25.-
Association, collectivité, syndicat... : 100.-

A renvoyer à
ATTAC Bienne, case postale 4134, 2500 Bienne 4